Anecdotes et bon mots du temps de nos grand' pères

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-817694

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

(reposoir) et passer en hâte par la rue des Epouses à cause de la pluie.

En 1807, Marguerite Mivelaz, née Weber, a fait renouveler et rafraîchir la Notre-Dame sur le portail de l'hôpital et Madame Marsebée Buman, née Dupont, a fait les deux couronnes et raccommodé la lanterne. La sainte Vierge les bénira pour leur zèle. Fait le 14 août 1807.

La veille, 13 août, on a trouvé mort, à Villars sur Glâne, le conseiller de Montenach dit Chaifrimé.

En 1812, on a défendu aux pauvres d'aller demander l'aumône ; cela a commencé au mois de juin. Depuis cette époque, on n'a jamais eu le beau temps, mais toujours la pluie. Ceux qui ont commencé cela, Dieu, qui a montré le chemin aux pauvres, ne les bénira pas ; à présent, tout va à rebours ! Le lendemain de la saint Martin, il est tombé une si grande pluie que la Sarine est entrée dans les maisons basses de la Planche : il a fallu lever les planches du pont de Berne en l'Auge, car l'eau passait par dessus le pont : les caves de la brasserie de la Cigogne furent remplies d'eau ; la Sarine est arrivée jusque près des bains des Neigles. Tous les jardins ont été remplis d'eau et de sable ; ce qui a causé un grand dommage. Il y a eu aussi une grande inondation à Payerne : la Broye est entrée dans la ville. On a sonné le tocsin : les gens ont cru de périr ! Grande perte pour les blés ; il a fallu ressemer après tant de pluie !

Anecdotes et Bons Mots du Temps de nos Grand'Pères.

Mr de B.... célèbre par ses distractions de tout genre, se rend un jour à Berne à cheval. En quittant Berne, il passe à l'écurie, prend la bride de son cheval sur son bras et se met en route pour Fribourg, dans la ferme persuasion qu'il a pris sa monture. Arrivé à l'auberge de la Singine, après avoir pris un verre de bière, il dit au garçon : « Aller brider mon cheval. » Le garçon rentre bientôt en disant : « Mais je n'ai point vu de cheval ! » M. de B... se fâche et finit par se rendre compte qu'il a laissé son coursier à Berne.

Un autre jour, le même Monsieur entre en ville chez un marchand de tabac. « Donnez-moi, dit-il, du bon tabac à priser ! » Le marchand, occupé à servir une autre personne, prie M. de B... de regarder dans différents pots de terre alignés dans sa boutique, et d'y choisir l'espèce qui lui plaît davantage. « Mais, prenez garde, ajoute-t-il, un de ces vases contient de la sauce aux fruits ! » M. de B... distrait, met les doigts justement dans le pot de sauce, s'en frotte le nez à plusieurs reprises, et se retournant vers le marchand lui dit : « Donnez-moi de celui-là », en lui montrant le pot de la méprise. Seuls les éclats de rire du marchand réussissent à le tirer de sa distraction.

Je n'en finirais pas sur le chapitre des distractions de ce cher M. de B... si je voulais toutes les écrire. Un jour, il laisse pendant huit heures son cheval attaché à la grille de sa maison ; venu de sa campagne pour se promener en ville, il y retourne sans sa bête. Une autre fois, en descendant le Varis, il laisse, comme de coutume, son cheval derrière lui, la bride sur le col ; au bout d'un moment, il veut remonter, mais l'animal a filé sans que son maître s'en soit aperçu. Un autre jour encore, il se rend à la foire de Payerne, y achete une vache, et attache la bête à la grille d'une maison. Le soir, rentré chez lui (3 $^1/_2$ lieues de distance) on lui demande s'il a fait bonne foire et ce qu'il a acheté. Alors le pauvre homme se rappelle qu'il a acheté une vache, mais qu'il l'a laissée à Payerne. Heureusement, on la retrouve, encore à la même place.

* * *

Mlle Rosalie d'Epinay disait un jour : « M. Louis Chollet doit tous les matins bien déjeûner, puisqu'il a la miche au lait (l'ami Chollet) dans la maison. » La même demande un jour : « Quel est le quartier le plus vivant de Fribourg ? » C'est, dit-elle, Claude Burdel » (le célébre *cartier* soit fabricant de cartes à jouer, bien cénnu à Fribours dans la première moitiè du 19me siècle). Un autre jour, elle voit un homme chaussé de bas noirs grelotter de froid. « Comment, dit-elle, peut-on avoir froid avec des bas si noirs *(bassinoires)* ? »

(Extrait d'un petit recueil d'anecdotes sans nom d'auteur, écrit vers 1820 probablement par le chevalier Henri de Villard, de Fribourg. Voir plus haut p.).

Tableau armorié des familles du Conseil de la République de Fribourg en 1751, *(Wappen der Regiments Vœhigen geschlechteren der Respublic Fryburg in Uchtland).* Edité par la lithographie Dénéréaz-Spengler & Cie, à Lausanne.

Il existe un ancien tableau, gravé sur cuivre, reproduisant les armoiries des familles aptes à siéger dans les Conseils de la République et Ville de Fribourg au XVIIIme siècle. Le tableau présente un vif intérêt au point de vue historique et artistique. Comme il est devenu très rare et qu'il est fort recherché des collectionneurs (il n'en existe plus que 3 ou 4 exemplaires), la maison d'arts graphiques Dénéréaz-Spengler à Lausanne, a eu l'excellente idée d'entreprendre une nouvelle édition de ce tableau ; les

amis de l'histoire fribourgeoise, les héraldistes et les collectionneurs ont été heureux d'apprendre cette publication. Ce tableau mesure 45 $^1/_2$ cm de largeur sur 65 $^1/_2$ cm de hauteur. C'est une composition architecturale formée d'un panneau accosté de deux pilastres, agrémentés d'ornements Louis XV, et surmonté des armes de la République de Fribourg tenues par les deux lions traditionnels. A droite et à gauche de ce motif, deux enfants tiennent les armes des deux Avoyers nommés à vie et qui alternaient chaque année leurs fonctions : Nic. Jos. d'Alt, alors en charge, et Nic. Ant. de Montenach. Le panneau central est occupé par les armoiries des 78 familles bourgeoises de Fribourg aptes à entrer dans les Conseils de la République (Regimentsfähigen Geschlechtern) en 1751. Elles sont disposées sur 8 rangs de 10 armoiries.

La base des piliers et du panneau central est ornée des armoiries des 19 bailliages fribourgeois et des 4 bailliges communs entre Fribourg et Berne.

Afin d'obtenir un effet plus artistique, les éditeurs ont tiré cette planche en couleurs ; c'est-à-dire, qu'ils ont remplacé l'indication des émaux des armoiries données par les hachures conventionnelles, par les couleurs héraldiques. Par ce moyen, ils ont obtenu un effet beaucoup plus décoratif, sans rien enlever à la valeur documentaire de ce tableau, dont on a reproduit scrupuleusement tous les détails de la gravure. Afin de donner plus de cachet à cette publication, le tout a été tiré en couleurs atténuées, sur un papier genre ancien, de façon à ne pas amoindrir le détail du dessin.

L'auteur de cet intéressant tableau armorié est un artiste fribourgeois, nommé Jos. Heine, mort en 1763. Une inscription en latin nous donne le nom de l'auteur et la date de cette gravure, *1751*, sous forme de chronogramme. Cet artiste remplissait de multiples fonctions : il était veilleur de nuit sur la Tour de la collégiale de St-Nicolas, garde-stable, musicien, organiste, graveur et peintre. Il est l'auteur de plusieurs ex-libris fribourgeois.

Nous constatons avec plaisir que la nouvelle édition de cet intéressant tableau héraldique a trouvé un très bon accueil auprès des amis du passé, des historiens fribourgeois et des héraldistes.

Le prix de cette planche est de Fr. 9.— en librairie.

Divers articles bibliographiques et les comptes-rendus des dernières séances de la Société d'histoire paraîtront dans le prochain numéro des *Annales*.